



LE SECTEUR DES GRANDES CULTURES EN PERIL

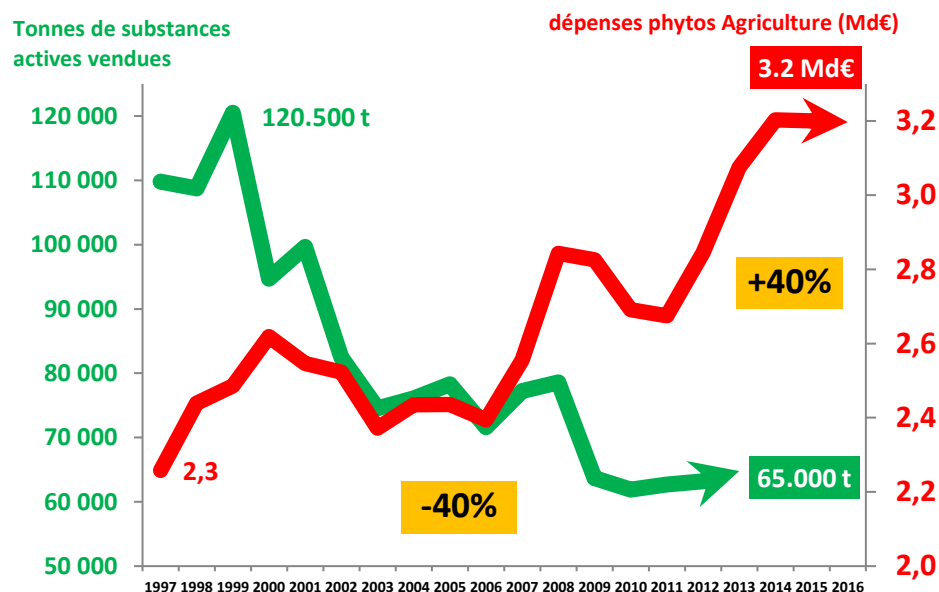
Depuis 5 ans, le monde agricole traverse une crise profonde. Pour autant, le gouvernement nous donne le sentiment d'abandonner les producteurs de grandes cultures, et de les condamner à des distorsions de concurrence au travers de réformes successives, conduisant à des hausses de charges insoutenables.

1) LE CONTEXTE

Depuis l'été dernier, les mesures et les réformes entreprises dans le domaine agricole, sont défavorables et pénalisantes pour nos filières. Le gouvernement a mis les producteurs dans l'incompréhension et le désarroi le plus complet. Pourquoi adopter des mesures qui vont à rebours des impératifs de compétitivité des producteurs telles que :

- le transfert du premier pilier vers le second au détriment des grandes cultures décidé en août 2017
- le retour en arrière sur les cotisations MSA fin 2017
- le feuillet du glyphosate et des néonicotinoïdes
- la mort programmée des CEPP
- l'annonce de l'augmentation des charges et contraintes dans le cadre du projet de loi suite aux Etats Généraux de l'Alimentation en cours de discussion
- la feuille de route gouvernementale sur les produits phytopharmaceutiques.

2) DES EFFORTS IMPORTANTS ANNIHILES



Les producteurs en transition permanente pour répondre aux attentes de la société ont réduit de 40 % les quantités de pesticides, et utilisent des molécules dont la toxicité a été divisée par 8,5 en 60 ans. Pour autant, leurs efforts n'ont pas été payants, leurs charges sur le poste phytosanitaires ayant augmenté de 40 % en 20 ans. Ces reports de coûts sur les agriculteurs sont liés à la disparition croissante de produits, remplacés par les

produits de plus en plus coûteux en termes d'homologation et grevés de taxes croissantes, + 150 M€ de taxes redevances pollutions diffuses (RPD) en 10 ans, sans compter les besoins d'équipements en matériels de plus en plus précis. Les menaces d'évolution réglementaire française découragent d'autant plus ces efforts, déjà annihilés par les hausses passées des charges.

3) L'IMPACT : DE NOUVELLES AUGMENTATIONS DE CHARGES PROGRAMMEES ET DES MENACES INSOUTENABLES

MESURES		COUT EN MILLIONS D'€/AN
Transfert des fonds de la PAC durant l'été 2017 Suppression de la déduction de 7 points de MSA	Déjà acté	300
Restrictions drastiques des phytosanitaires sans alternatives crédibles <ul style="list-style-type: none">Néonicotinoïdes dès 2018Glyphosate après 2021	En cours	1500
Séparation des activités de vente et de conseils <ul style="list-style-type: none">Instauration d'un conseil annuel obligatoireCharge du conseil transféré à l'agriculteur avec la suppression des Remises, Rabais, Ristournes Hausse de la Redevance Phytos (RPD) Pénalités CEPP	En discussion au parlement	500
TOTAL DE L'AUGMENTATION DES CHARGES SUR LES PRODUCTEURS DE GRANDES CULTURES (otex 15 et 16, d'après RICA)		2,3 milliards d'€/an



+200€/ha
de charges supplémentaires

4) ACTIONS

Les producteurs de grandes cultures ne peuvent plus supporter de telles menaces qui remettent en cause l'équilibre économique de leurs entreprises et de toutes les filières qui en découlent.

En conséquence, les organisations de grandes cultures vous appellent à interpeller vos parlementaires sur le caractère insoutenable de telles orientations pour inverser la tendance d'ici le vote définitif du projet de loi EGA dans les prochaines semaines.